

AVIS D’AFFICHAGE

relatif à la publicité des actes

Conformément aux dispositions légales relatives à l’information des habitants et à la publication des actes des EPCI, et notamment les articles L5211-1, L2121-25, L5211-46, L5211-3 et L2131-1 du code général des collectivités territoriales, ainsi que l’article L311-9 du code des relations entre le public et l’administration, la liste suivante des délibérations du Conseil d’agglomération examinées en séance est affichée et mise à la disposition du public sur le site Internet de Mulhouse Alsace Agglomération,
www.m2a.fr :

Communauté d’Agglomération Mulhouse Alsace Agglomération (m2A)

(Convocation envoyée le 9 avril 2024)

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D’AGGLOMÉRATION SÉANCE DU 15 AVRIL 2024 À 17 H 30 Sous la présidence de Fabian JORDAN

Quorum pour 104 élus en exercice : 53 élus présents.

PRESENTS (84) : Mme AGUDO-PEREZ, Mme BAECHTEL (à partir du point 2°), M. BECHT (à partir du point 8° et jusqu’au point 32° compris), M. BEHE, M. BELLONI, M. BERGDOLL, M. BEYAZ, M. BITSCHENE, M. BLANQUIN, Mme BOESCH, Mme BONI DA SILVA, M. BOUILLÉ, Mme BUCHERT, M. BUX, M. CAUSER, M. CHAPATTE, M. CHÉRAY, M. COLOM, Mme CORNEILLE (jusqu’au point 11° compris), M. COUCHOT, Mme DHALLENNE, M. D’ORELLI, M. DUSSOURD (jusqu’au point 13° compris), M. EHRET (jusqu’au point 40° compris), Mme EL HAJJAJI, M. FUCHS, M. GIRONA (jusqu’au point 35° compris), Mme GODBILLON, M. GOEPFERT (à partir du point 9°), Mme GOETZ (jusqu’au point 12° compris), Mme GOLDSTEIN, M. GREILSAMMER, M. GUTH, M. HAGENBACH, M. HARTMANN, M. HILLMEYER (à partir du point 2°), M. HOMÉ (jusqu’au point 34° compris), Mme HOTTINGER, M. JORDAN, M. JULIEN, M. JUNG (jusqu’au point 12° compris), Mme KEMPF, M. LAUGEL, M. LECONTE, Mme LIERMANN, M. LIPP (à partir du point 8°), M. LOGEL, Mme LUTOLF-CAMORALI, Mme LUTZ, Mme MEHLEN, M. MENSCH (à partir du point 8°), Mme MEYER, M. MINERY, M. MOR, Mme MOTTE (à partir du point 3°), M. NEUMANN, M. NICOLAS, M. OBERLIN (jusqu’au point 42° compris), M. ONIMUS, Mme PAUGAM, M. QUIN, Mme RAPP, Mme RENCK, M. RICHARD, M. RICHE, M. RIFF, M. SALZE, M. SASSI (jusqu’au point 27° compris), Mme SCHELL, M. SCHILDKNECHT, M. SCHILLINGER (jusqu’au point 39° compris), M. SCHIRCK, M. SIMEONI, Mme SORNIN (à partir du point 3° et jusqu’au point 40° compris), M. STRIFFLER, M. STURCHLER (à partir du point 8°), Mme SUAREZ (jusqu’au point 29° compris), Mme TALLEUX, M. TORANELLI, M. VIOLA, M. WEISBECK, M. WOLFF, Mme ZAGAOUI et M. ZIMMERMANN (à partir du point 3°).

EXCUSES / ABSENTS (7) : M. ENGASSER, Mme JENN, M. PAUVERT, M. PULEDDA, Mme RITZ, Mme SCHMIDLIN BEN M'BAREK et Mme ZELLER.

PROCURATIONS (13) : Mme BOUAMAIED à M. COUCHOT (sauf points 15° et 37°), Mme GERRER à M. RICHE (sauf points 15°, 20°, 21°, 22°, 26° et 37°), Mme HERZOG à M. NEUMANN (sauf points 15°, 26° et 37°), M. KRZEMINSKI à Mme DHALLENNE (sauf points 21°, 22° et 23°), Mme LOISEL à M. JUNG, Mme MATHIEU-BECHT à Mme BAECHTEL (sauf points 15°, 16°, 17°, 18°, 19°, 22° et 26°), M. METZGER à M. CHAPATTE, Mme MIMAUD à M. BUX (sauf point 22°), Mme RISSER à M. QUIN, Mme SCHWEITZER à M. SIMEONI, Mme SIMON à Mme RENCK (sauf point 15°), M. STEGER à M. D'ORELLI et M. TRIMAILLE à Mme SORNIN (sauf points 15° et 19°).

Procurations temporaires : Mme CORNEILLE à M. COLOM (à partir du point 12°, sauf points 15° et 37°), M. GOEPFERT à M. VIOLA (jusqu'au point 8° compris), Mme GOETZ à M. FUCHS (à partir du point 13°, sauf points 21° et 22°) et M. HOMÉ à Mme LUTOLF-CAMORALI (à partir du point 35°).

Les membres du Conseil d'agglomération ont adopté les délibérations suivantes :

- | | |
|--|--|
| 1° | Désignation du secrétaire de séance |
| | M. Jean-Luc SCHILDKNECHT est désigné secrétaire de séance à l'unanimité des suffrages exprimés. |
| 2° Procès-verbal | Approbation du procès-verbal du 29 janvier 2024 |
| | Le procès-verbal du 29 janvier 2024 est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés. |
| <u>N° du projet de délibération :</u> <u>Titre du projet de délibération :</u> | |
| 3° 2267C | Information du Conseil d'agglomération sur les délibérations et décisions prises par délégation (06/5.2.3/2267C) |
| | Le Conseil d'agglomération prend acte des délibérations et décisions prises par délégation. |

UN TERRITOIRE D'ÉQUILIBRE ET DE COOPÉRATION

- Finances

- | | |
|----------|---|
| 4° 2295C | Transferts et créations de crédits - budget principal (311/7.1.2/2295C) |
| | La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés. |

5° 2303C Transferts et créations de crédits - budget annexe de l'eau (311/7.1.2/2303C)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

6° 2304C Transferts et créations de crédits - budget annexe des transports urbains (311/7.1.2/2304C)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

7° 2305C Transferts et créations de crédits - budget annexe du chauffage urbain (311/7.1.2/2305C)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

8° 2312C Dotation de solidarité communautaire : répartition au titre du solde de l'année 2023 et au titre de l'année 2024 (311/7.8/2312C)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

- Pacte de gouvernance

9° 2292C Conseil de développement de Mulhouse Alsace Agglomération : rapport d'activités 2023 (06/5.7.9/2292C)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

- Ressources humaines

10° 2333C Mise à jour de l'état des emplois (321/4.1.1/2333C)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

UN TERRITOIRE SOLIDAIRE AU SERVICE DE TOUS SES HABITANTS

- Enfance

11° 2235C Établissements petite enfance : versement de subventions d'équipement 2024 (232/7.5.6/2235C)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

- Habitat-Logement

12° 2250C Lancement d'un nouveau Programme d'Intérêt Général « Rénovation énergétique et amélioration du parc privé » (535/8.5/2250C)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

13° 2319C Avis sur le projet de schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage du Haut-Rhin 2024-2029 (535/8.5/2319C)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

- Politique de la ville

14° 2286C Approbation du nouveau Contrat de ville « Engagements quartiers 2030 » (2024-2030) (06/8.5/2286C)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

UN TERRITOIRE D'ACCUEIL DYNAMIQUE

- Emploi

15° 2289C Emploi : Association Maison de l'Emploi et de la Formation Mulhouse Sud Alsace : attribution d'une subvention pour l'année 2024 (522/7.5.6/2289C)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

16° 2288C Association SEMAPHORE Mulhouse Sud
Alsace : attribution de la subvention 2024
(522/7.5.6/2288C)

La délibération est adoptée à l'unanimité des
suffrages exprimés.

17° 2290C Association SEMAPHORE Mulhouse Sud
Alsace : attribution de la subvention 2024 pour
les dispositifs Boussole des jeunes et LOJ'Toît
(522/7.5.6/2290C)

La délibération est adoptée à l'unanimité des
suffrages exprimés.

18° 2287C Association REAGIR : attribution de la
subvention 2024 (522/7.5.6/2287C)

La délibération est adoptée à l'unanimité des
suffrages exprimés.

19° 2293C Emploi - Association E2C 68 (Ecole de la
deuxième chance) - attribution d'une
subvention pour l'année 2024
(522/7.5.6/2293C)

La délibération est adoptée à l'unanimité des
suffrages exprimés.

- Développement économique

20° 2297C Agence de Développement de l'Alsace
(ADIRA) : attribution d'une subvention pour
2024 (521/7.5.6/2297C)

La délibération est adoptée à l'unanimité des
suffrages exprimés.

21° 2298C SAEML Parc des Expositions : subvention pour
l'organisation du Salon de l'ORientation et de
l'Evolution Professionnelle (SOREP)
(521/7.4/2298C)

La délibération est adoptée à l'unanimité des
suffrages exprimés.

- Attractivité, développement touristique et culturel

22° 2306C Agence d'attractivité : subvention de fonctionnement et d'investissement 2024 (511/7.5.6/2306C)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

23° 2280C Association Cité du Train, patrimoine SNCF : subvention de fonctionnement 2024 (513/7.5.6/2280C)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

- Urbanisme et aménagement

24° 2322C Exercice de la compétence « Plan local d'urbanisme » à l'échelle intercommunale : délégation du droit de préemption urbain aux concessionnaires (532/2.3.2/2322C)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

25° 2327C Zones d'accélération des énergies renouvelables - avis de cohérence (532/8.4/2327C)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

26° 2321C Programme partenarial 2024 de l'AFUT Sud-Alsace (Agence de la Fabrique Urbaine et Territoriale) (53/7.5.6/2321C)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

27° 2282C Rapport des représentants de Mulhouse Alsace Agglomération au Conseil d'Administration de CITIVIA SPL (351/5.6.2/2282C)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

- 28° 2283C Rapport des représentants de Mulhouse Alsace Agglomération au Conseil d'Administration de CITIVIA SEM (351/5.6.2/2283C)
- La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 29° 2318C Bilan 2023 des acquisitions et aliénations foncières de Mulhouse Alsace Agglomération (534/3.2.1/2318C)
- La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 30° 2335C Projet d'aménagement du terminal sud du port d'Ottmarsheim - avis sur projet (532/1.4/2335C)
- La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 31° 2328C Aménagement de la zone d'activité de la rue de la Rampe à Habsheim (533/8.4/2328C)
- La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 32° 2294C Protections phoniques A36-RD 1066 à Lutterbach : convention de financement du mur anti-bruit entre la commune de Lutterbach et Mulhouse Alsace Agglomération (4200/8.3/2294C)
- La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

UN TERRITOIRE DE NOUVELLE DONNE ENVIRONNEMENTALE, ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

- Environnement et énergie

- 33° 2315C Biodiversité et environnement - approbation du programme d'actions 2024 et versement de subventions de Mulhouse Alsace Agglomération (401/7.5/2315C)
- La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

34° 2320C Approbation du schéma directeur pour les infrastructures de recharges pour les véhicules électriques (SDIRVE) sur le territoire de Mulhouse Alsace Agglomération (401/8.7/2320C)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

35° 2323C Vente de l'énergie électrique produite par la cogénération au gaz de la Centrale Thermique de l'Illberg à la fin du régime de l'obligation d'achat (4300/1.4/2323C)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

36° 2334C Convention de remboursement des frais de gestion des garanties d'origines cédées dans le cadre de la boucle locale SIVOM - Mulhouse Alsace Agglomération - Soléa (4300/1.4/2334C)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

- Eau

37° 2291C Mise en place d'un réseau d'adduction d'eau potable du parc d'activité « ZAC Quartier d'affaires du site de la gare TGV » à Mulhouse : convention de maîtrise d'œuvre (412/1.4/2291C)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

38° 2302C Régie de l'eau m2A : mise en place d'un protocole transactionnel et d'un marché provisoire pour les prestations de télérelève (412/1.5/2302C)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

39° 2317C Tarifs de l'eau potable distribuée à compter du 1^{er} mai 2024 (4000/7.10.5/2317C)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

- Transport

40° 2301C

Convention de délégation d'organisation des transports scolaires entre les écoles du regroupement pédagogique intercommunal Bantzenheim-Chalampé (541/7.5/2301C)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

41° 2310C

Tarification des titres de transports urbains Soléa et Domibus (541/7.10.5/2310C)

La délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés.

42° 2309C

Gratuité des transports en commun pour les Mulhousiens âgés de 65 ans et plus (541/7.6/2309C)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

MOTION

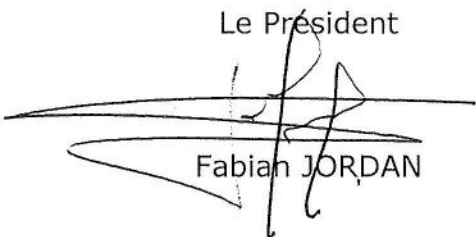
43°

Motion pour un soutien concret et efficace aux agriculteurs du territoire

La motion est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Fin de la séance à 21 h 10.

Le Président



Fabian JORDAN

- **Les délibérations et les procès-verbaux de séance sont consultables sur le site Internet de Mulhouse Alsace Agglomération : www.m2a.fr.**
- **Les personnes intéressées peuvent demander communication des délibérations et des procès-verbaux de séance au Secrétariat des assemblées délibérantes de Mulhouse Alsace Agglomération, Maison du Territoire 9 avenue Konrad Adenauer - Sausheim, 3^{ème} étage, bureau n°308.**